

Cynthia Fleury-Perkins: « *La délibération civile en question.* »



Cynthia Fleury-Perkins est professeur titulaire de la chaire Humanités et santé au conservatoire national des Arts et Métiers. Son regard sur cette inédite mobilisation contre la réforme des retraites nous intéresse, comme sa vision de son avenir.

Dans notre mémoire collective, la question de la retraite, comme celle de la Sécurité sociale ou des congés payés, garde l'image d'une conquête historique ancrée dans une dimension de solidarité sociale nationale. Cette mobilisation inédite ne se limite-t-elle qu'à en être une nouvelle démonstration ?

C'est en tout cas la marque d'un attachement flagrant - tout sauf anodin - à l'une des conquêtes sociales pivot de la démocratie adulte. C'est toute la question du pacte de confiance, reposant sur le temps long, basé sur une solidarité nationale prenant sa source dans le collectif de travail, protecteur de la vie et de la santé qui est interpellée. Quelle conséquence aurait le fait de lâcher aujourd'hui sur une telle question ? La retraite est un marqueur de la conquête et de la construction d'un État social. On se demande toujours ce qui fait « communauté » dans une société. On a la réponse ici : la marche pour le travail donnant accès à la retraite apaisée, voilà ce qui fait « corps », unité nationale.

Or, aujourd'hui, nous sommes dans un contexte où, *a contrario*, domine un retour à ce qui serait la « modernité » de la vie indigne, incertaine... Et ce dans un contexte où risques climatiques, pandémies, guerres sont autant de menaces contre lesquelles, à l'instant, on ne peut pas grand-chose. Ces réalités font émerger le sentiment que l'on peut rebasculer dans une vie incertaine sans parapets. Il y a donc dans cette mobilisation quelque chose comme une anxiété conjoncturelle majeure.

Que pensez-vous de la façon dont a été conduite cette réforme ?

L'agenda de la réforme était tout sauf clair. Il y a eu le narratif : « sauvons le modèle ». Puis, devant l'ampleur de la mobilisation : « voyons les choses en termes de simplification ». C'est ainsi qu'est justifiée la suppression des régimes spéciaux. Or ces régimes spéciaux racontent une histoire, ce n'est pas de la complexité pour « compliquer » inutilement, mais au contraire pour être au plus près de la pluralité des métiers et de leurs pénibilités. Une réforme « universelle », ce n'est pas une réforme nécessairement standardisée, mais une prise en considération de la diversité des situations de travail. Le sujet des retraites méritait vraiment qu'on donne

tout son poids à la délibération « civile », et pas uniquement parlementaire, surtout quand cela se réduit à une caricature.

Pourquoi pas une convention citoyenne ? On a fait tout l'inverse, la démocratie a été court-circuitée. On pouvait pourtant se donner le temps d'un mandat pour ce travail démocratique.

Et que penser de nos institutions en la matière ?

Nous avons une constitution qui ne donne pas l'espace à cette négociation active faisant du conflit social un moteur et un réel opérateur. Rappelons, si besoin est, que les démocraties ne sauraient être un consensus mou ou une tyrannie de la majorité. Réaffirmons que la démocratie ne se résume pas au vote majoritaire, mais comprend aussi le respect des oppositions, bref le travail décisionnaire d'une démocratie continue. Et, évidemment, cette démocratie décisionnaire passe par le respect des corps intermédiaires et du rôle plein que joue la société civile. Les promoteurs impatientes de la réforme nous rétorquent que tout cela met trop de temps. Or, ce temps long, s'il n'est pas pris en compte peu finalement produire des blocages, entraînant des crises de consciences et des pertes de confiance y compris en la démocratie elle-même. Cette perte de confiance produit des votes radicaux. Et derrière, c'est le boomerang.

Quel regard portez-vous sur ce retour en scène du syndicalisme, son unité, l'attrait nouveau dont il est l'objet ?

Le syndicalisme est, bien sûr, un outil corollaire à la construction de la démocratie sociale, et qui la consolide. C'est l'heureux paradoxe de ce « vieil » outil construit en d'autres temps et d'autres réalités que celle de notre monde actuel. Et pourtant oui, il semble retrouver une raison d'être, une efficacité, un possible rôle pour restaurer la confiance mise à mal en la démocratie. La force de l'individu seul ne suffit pas à la défense de ses droits.

La jeunesse est là, alors qu'il y a peu encore elle considérait que la retraite était pour elle une chimère ne la concernant pas ?

La jeunesse est plurielle, mais pour tous ceux qui se sentent appartenir au système, il existe néanmoins quelques grands



©DR-Cynthia Fleury

invariants sociaux. Même si la jeunesse d'aujourd'hui revendique un rapport « délié » au travail dont elle remet la centralité en question, il n'en demeure pas moins que les réalités sont dures, pour elle aussi, au jour le jour. Résultat, dans un monde dont elle perçoit et vit le caractère incertain, elle garde une aspiration légitime à quelques protections collectives. Dans une société où le risque systémique prévaut, la possibilité d'une retraite le moment venu demeure une garantie de la « vie bonne ».

Certains spéculent sans doute sur le fait que la dramatique actualité de ces toutes dernières semaines soit un clou qui chasse l'autre et paralyse la poursuite de cette mobilisation contre la réforme de la retraite. Qu'en pensez-vous ?

Tout mouvement social est toujours plus ambivalent qu'il n'y paraît. La mort d'un jeune de 17 ans reste définitivement un drame incommensurable. Pour autant, on ne peut pas s'illusionner sur le caractère « solidaire » des incendiaires. Ils ne sont pas là pour proposer un nouveau modèle de justice sociale. Ils croient instrumentaliser la violence, mais la violence sera seule victorieuse. Ne soyons pas naïfs, nous sommes face à un système très organisé, clanique et assez mafieux, dont les acteurs ou metteurs en scène ne sont pas là pour

défendre la « dignité » de Nahel. Ils ont, au contraire, l'irréconciliable pour revendication. Mais les incendiaires ne forment nullement la majorité des personnes vivant dans les « quartiers ». Et là, clairement, les questions de dignité et de justice sociale, sont déterminantes.

Comment voyez-vous la suite de ce mouvement contre la réforme des retraites ?

Indépendamment de la mobilisation dans la rue qui va s'user, créons un plaidoyer d'un nouveau genre, une sorte de « dispositif » donnant à comprendre, à concevoir, à évaluer les controverses concernant le modèle des retraites. On se souvient de cet épisode quand la société civile a fait le tribunal civil contre Monsanto. Là, on pourrait inventer son pendant pour la question des retraites : rassembler les syndicats, les universitaires, les constitutionnalistes..., tous ceux qui peuvent élaborer des propositions viables, mais assumer la disputatio*, décrypter les controverses, bref, user d'un mode plus « spectaculaire » pour faire vivre cette grande réflexion, autrement que par la seule opposition stricto sensu. □

**Discussion organisée sous la forme d'un débat oral entre plusieurs interlocuteurs devant un auditoire.*